



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de AMBRIÈRE (Madeleine), BODIN (Thierry), CHOTARD (Loïc), VANDEN ABEELE-MARCHAL (Sophie), SABOURIN (Lise), SANGNIER (Jean), « Principes d'édition et règles de transcription », *Correspondance*, Tome IV, 1839-1843, VIGNY (Alfred de), p. 15-17

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-3788-5.p.0017](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-3788-5.p.0017)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2015. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRINCIPES D'ÉDITION ET RÈGLES DE TRANSCRIPTION

Les textes ont été, toutes les fois que c'était possible, collationnés sur les autographes. Nous nous sommes efforcés de respecter les textes manuscrits, en conservant cependant un permanent souci de lisibilité.

En ce qui concerne les datations, on peut noter que Vigny – à quelques étourderies près – datait ses lettres dans la majorité des cas. Il existe néanmoins quelques billets ou lettres non datés, quelques lettres de Vigny adressées à des destinataires non identifiés, et aussi quelques lettres ou surtout billets non datés émanant de ses correspondants. On a essayé, grâce aux allusions, aux adresses ou aux cachets postaux, de les situer avec le maximum de précision. En l'absence d'indices significatifs, on a placé les lettres ou les billets soit à la fin de l'année concernée, si on a pu la déterminer, soit à la fin du volume, dans le cas où l'on n'a pu préciser l'année à l'intérieur d'une période délimitée par l'adresse – par exemple pour certaines invitations mondaines. Chaque lettre présente une date en tête du texte ; celle-ci est placée entre crochets droits, s'il s'agit d'une déduction ou d'une hypothèse des éditeurs, ou si ce n'est pas à cet endroit qu'elle figure sur l'autographe (dans ce dernier cas, la date est répétée à l'endroit réel). Lorsqu'il ne s'agit pas de Paris, le lieu de rédaction a également été restitué entre crochets droits.

Quand on dispose de brouillons ou lorsque les missives sont raturées, on a procédé à un relevé des variantes, appelées dans le texte par des lettres minuscules. Ces mêmes appels sont utilisés pour indiquer des particularités orthographiques intéressantes. Les notes explicatives sont, quant à elles, appelées par des exposants chiffrés.

Dans le but de faciliter la lecture, l'orthographe a été modernisée, notamment pour les pluriels en *ens* ou *ans* et pour les imparfaits en *oi*, et corrigée lorsqu'elle était fautive. Si Vigny était en général très attentif à son orthographe, il n'en allait pas de même avec certains de ses correspondants. Les noms de personnes et les noms de lieux ont également été orthographiés selon l'usage actuel, certaines graphies pittoresques ou significatives étant signalées en variantes.

Les abréviations ont été complétées par des lettres placées entre crochets droits, de même sont restitués les mots manifestement omis. Seules les abréviations les plus usuelles ont été conservées. Devant la diversité des graphies rencontrées, nous avons décidé d'uniformiser les abréviations de *Madame*, *Mademoiselle* et *Monsieur*, en *Mme*, *Mlle* et *M*. (y compris devant les noms étrangers). En revanche, nous avons scrupuleusement respecté la graphie des signatures.

L'accentuation, très souvent défectueuse, a été restituée.

La ponctuation a posé de nombreux problèmes. En règle générale, nous nous sommes attachés à intervenir le moins possible. En particulier, nous nous sommes gardés d'ajouter des virgules souvent inutiles et nous avons respecté l'utilisation du tiret, parfois très fréquent sous la plume de Vigny. Les majuscules ont toutefois été systématiquement restituées aux noms propres et en début de phrase.

Les alinéas ont été respectés, sauf en ce qui concerne les dates que Vigny dispose souvent sur deux ou trois lignes et que nous avons transcrites en continuité.

Les lettres sont numérotées par années. Leur numéro se présente ainsi : figure d'abord, éventuellement, un astérisque qui indique que le texte de la lettre est établi d'après l'autographe (l'absence d'astérisque signifie donc que nous reprenons un texte publié antérieurement sans avoir pu le vérifier) ; viennent ensuite le millésime correspondant à l'année de rédaction de la lettre, puis, après un trait d'union, le numéro d'ordre de la lettre à l'intérieur de cette année ; enfin on peut parfois trouver une lettre majuscule à la suite de ce numéro – M signifie que nous publions une minute (lorsque Vigny rédige un brouillon au nom de son épouse, le nom de Lydia de Vigny apparaît entre < > dans la suscription) ; A, que la lettre est seulement analysée dans notre publication (il s'agit de lettres d'affaires adressées à Vigny, en particulier en vue du règlement de la succession Bunbury) ; D, que la lettre est attestée mais fait totalement défaut. Les lettres écrites par Vigny ont un numéro en caractères romains, celles qui lui sont adressées en italiques.

Signalons enfin que, pour faciliter la lecture de la Correspondance, nous avons regroupé en fin de volume, dans la table signalétique des lettres, des informations concernant l'aspect matériel des autographes, les lieux de conservation et, éventuellement, les publications antérieures.

La répartition des tâches dans l'élaboration de ce volume, préparé sous la direction de Madeleine Ambrière, a été la suivante :

Madeleine Ambrière : publication des lettres de 1840 et de juillet à décembre 1842 ;

Thierry Bodin : publication des lettres de janvier 1841 à juin 1842 ;

Loïc Chotard : publication des lettres de mai à décembre 1839, de janvier à mars 1843 et des lettres relatives à l'affaire Bunbury, publication des Appendices ;

Sophie Marchal : recherches d'état civil pour l'Index des correspondants ;

Lise Sabourin : annotation des lettres relatives à l'Académie française.